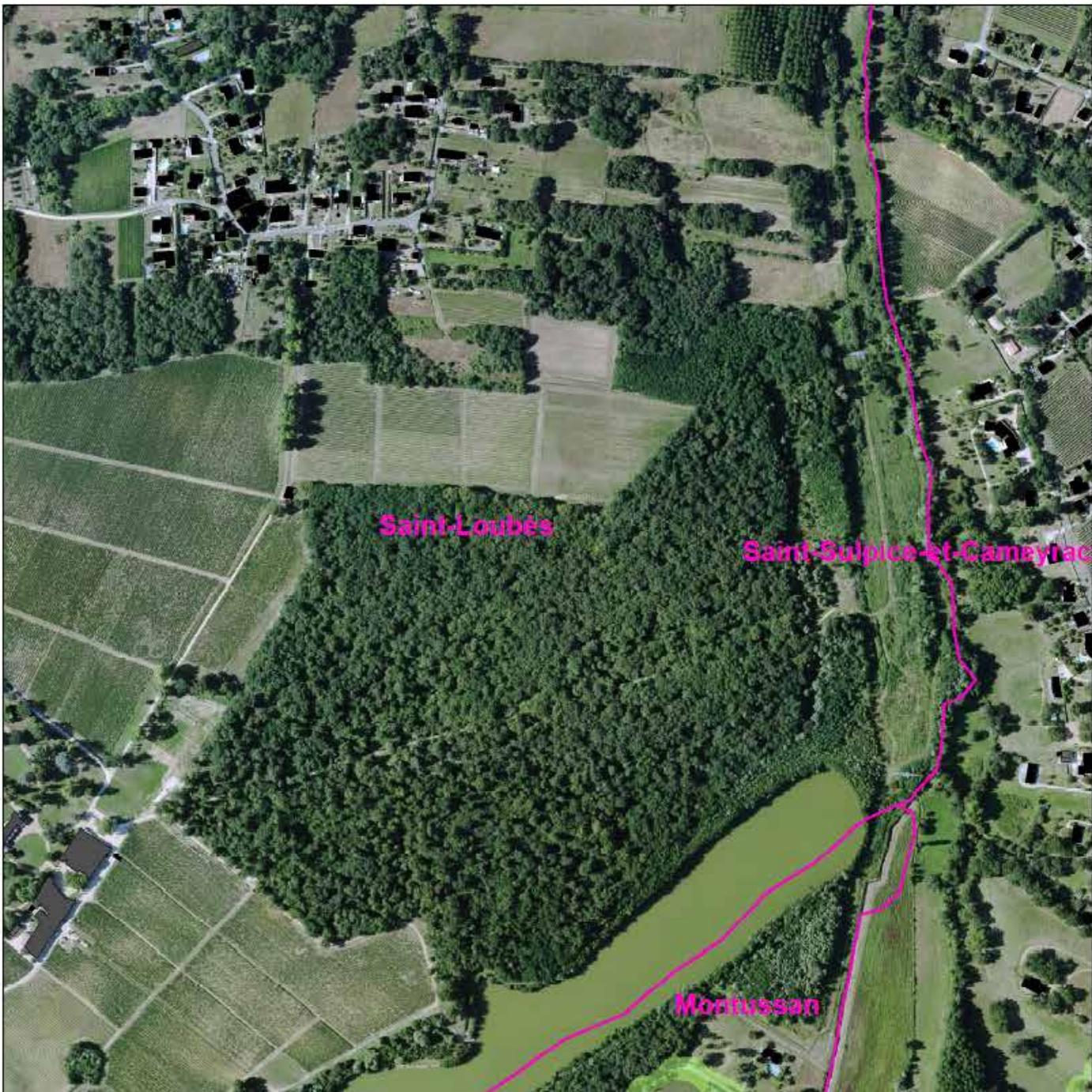
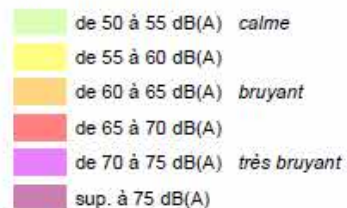


Agglomération bordelaise

30 - Saint-Loubès - Montussan - Saint-Sulpice-et-Cameyrac



Indicateur Ln



Bâtiments



Description de la carte :

Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE. Elle représente les niveaux sonores issus exclusivement du trafic routier selon l'indicateur Ln.

Avertissements :

Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme. Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%, l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée.

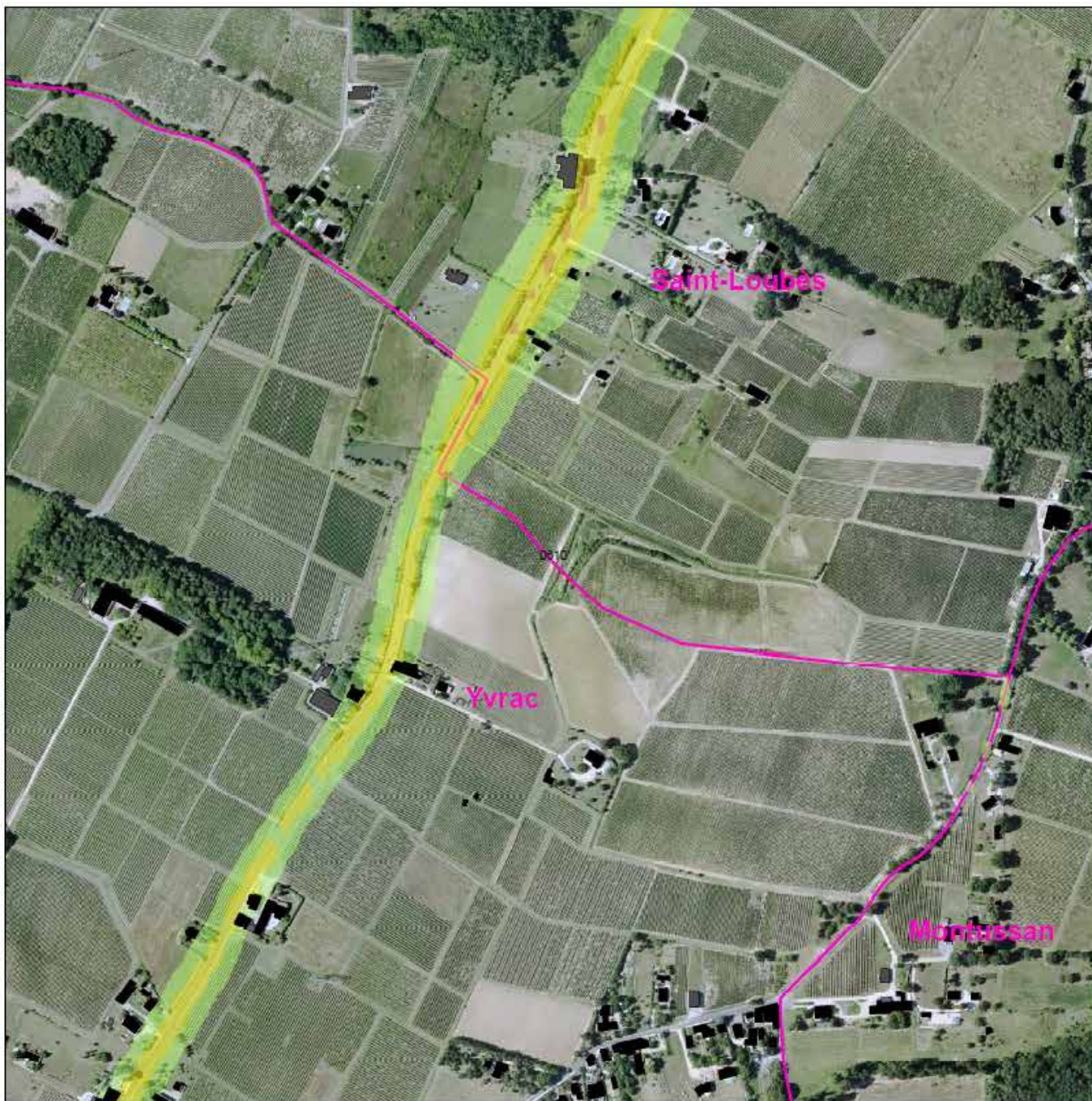
Echelle : 1:5 000



Format d'origine : A3 - 42cm x 29.7 cm

Agglomération bordelaise

37 - Saint-Loubès - Montussan -Yvrac



Indicateur Ln

- de 50 à 55 dB(A) *calme*
- de 55 à 60 dB(A)
- de 60 à 65 dB(A) *bruyant*
- de 65 à 70 dB(A)
- de 70 à 75 dB(A) *très bruyant*
- sup. à 75 dB(A)

Bâtiments

- habitations potentielles
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A)
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A) et Ln > 62 dB(A)
- bâtiment d'enseignement
- bâtiment d'enseignement Lden > 68 dB(A)
- bâtiment de santé
- bâtiment de santé Lden > 68 dB(A)
- bâtiment agricole commercial ou industriel
- bâtiment remarquable

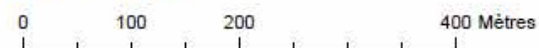
Description de la carte :

Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE. Elle représente les niveaux sonores issus exclusivement du trafic routier selon l'indicateur Ln.

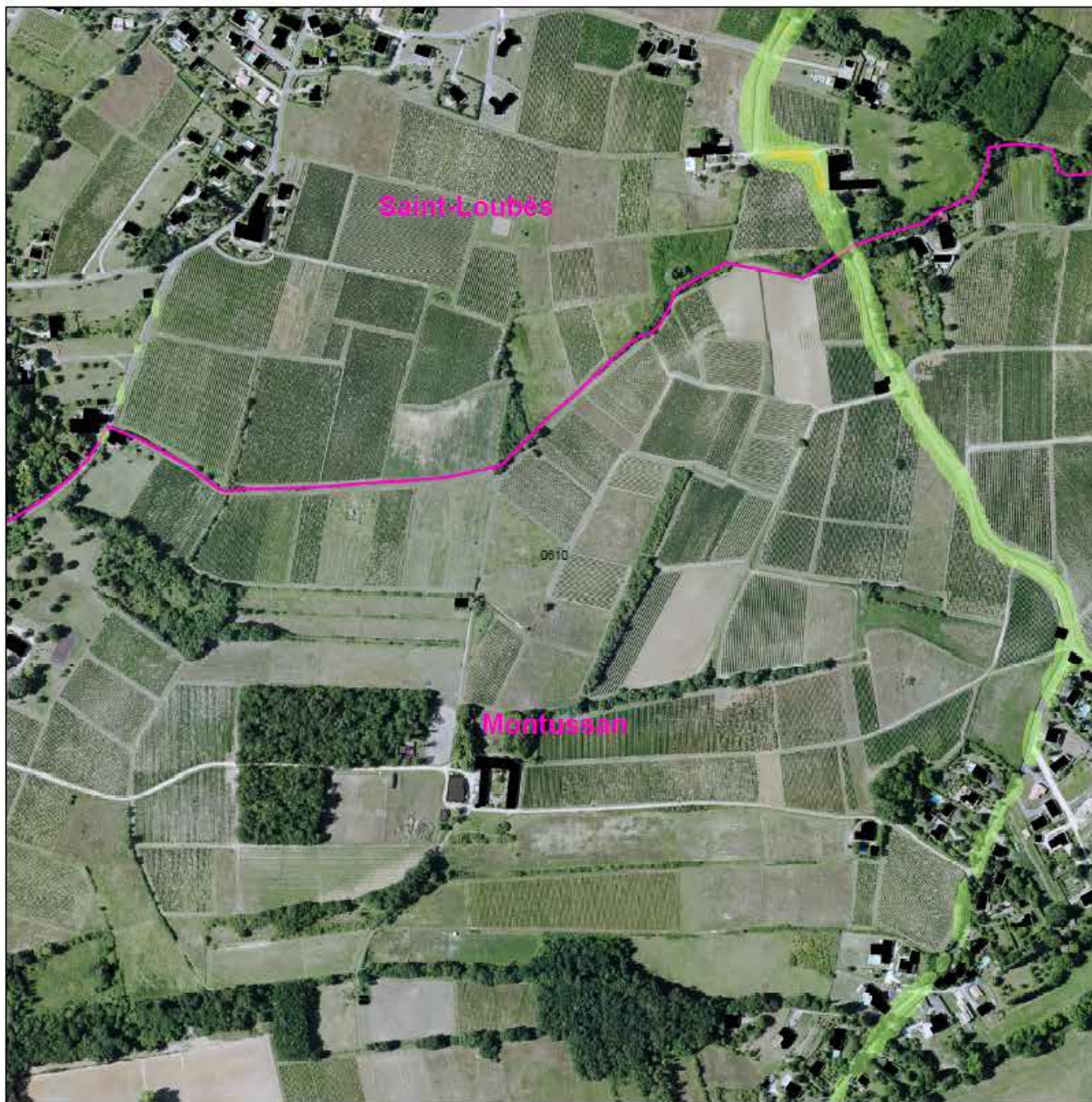
Avertissements :

Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme. Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%, l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée.

Echelle : 1:5 000



Format d'origine : A3 - 42cm x 29.7 cm



Indicateur Ln

- de 50 à 55 dB(A) *calme*
- de 55 à 60 dB(A)
- de 60 à 65 dB(A) *bruyant*
- de 65 à 70 dB(A)
- de 70 à 75 dB(A) *très bruyant*
- sup. à 75 dB(A)



Bâtiments

- habitations potentielles
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A)
- habitations potentielles Lden > 88 dB(A) et Ln > 62 dB(A)
- bâtiment d'enseignement
- bâtiment d'enseignement Lden > 68 dB(A)
- bâtiment de santé
- bâtiment de santé Lden > 68 dB(A)
- bâtiment agricole commercial ou industriel
- bâtiment remarquable

Description de la carte :

Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE. Elle représente les niveaux sonores issus exclusivement du trafic routier selon l'indicateur Ln.

Avertissements :

Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme. Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%, l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée.

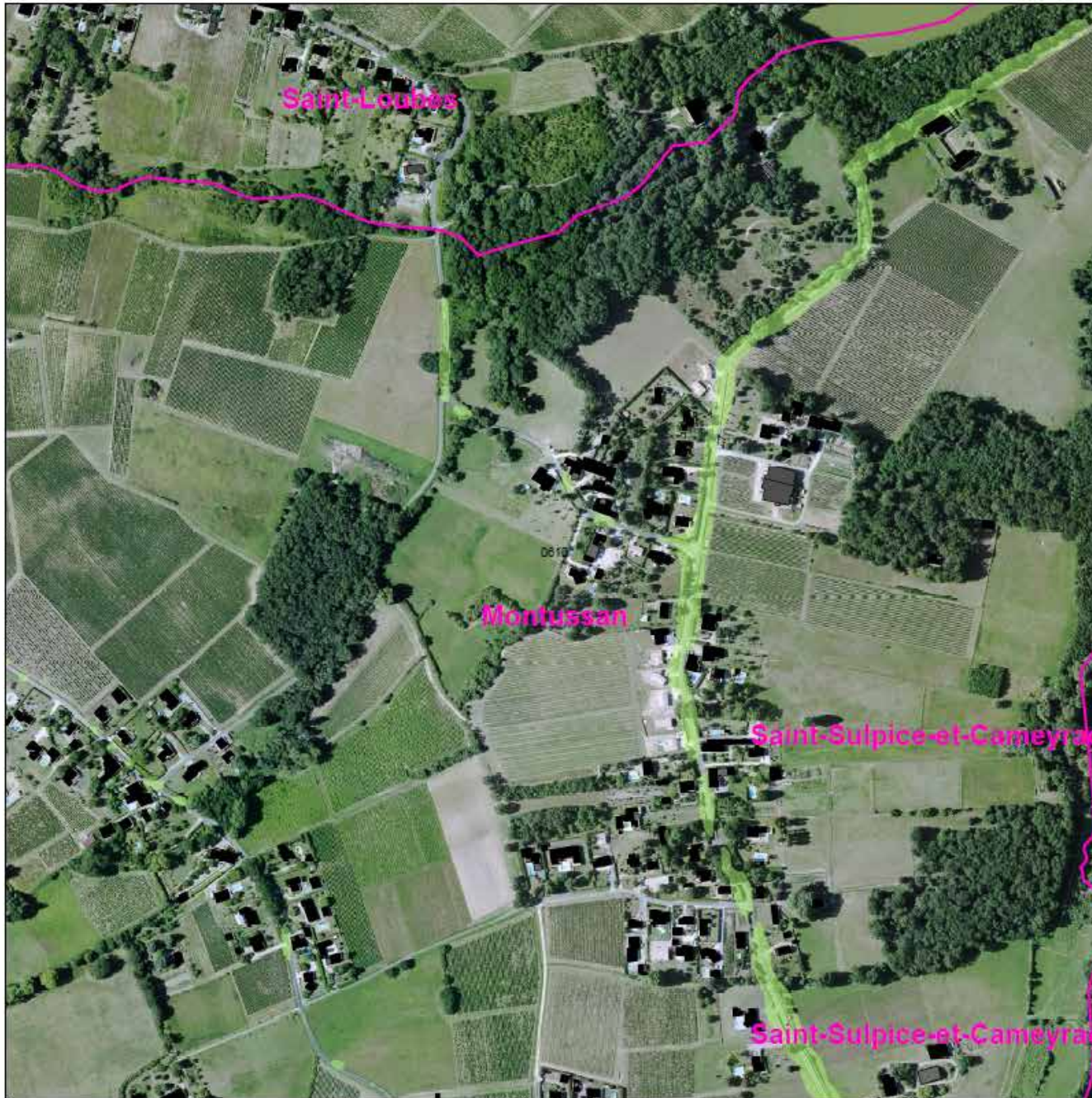
Echelle : 1:5 000



Format d'origine : A3 - 42cm x 29.7 cm

Agglomération bordelaise

39 - Saint-Loubès - Montussan



Indicateur Ln

- de 50 à 55 dB(A) *calme*
- de 55 à 60 dB(A)
- de 60 à 65 dB(A) *bruyant*
- de 65 à 70 dB(A)
- de 70 à 75 dB(A) *très bruyant*
- sup. à 75 dB(A)

Bâtiments

- habitations potentielles
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A)
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A) et Ln > 62 dB(A)
- bâtiment d'enseignement
- bâtiment d'enseignement Lden > 68 dB(A)
- bâtiment de santé
- bâtiment de santé Lden > 68 dB(A)
- bâtiment agricole commercial ou industriel
- bâtiment remarquable

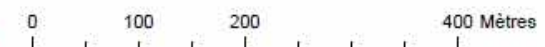
Description de la carte :

Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE. Elle représente les niveaux sonores issus exclusivement du trafic routier selon l'indicateur Ln.

Avertissements :

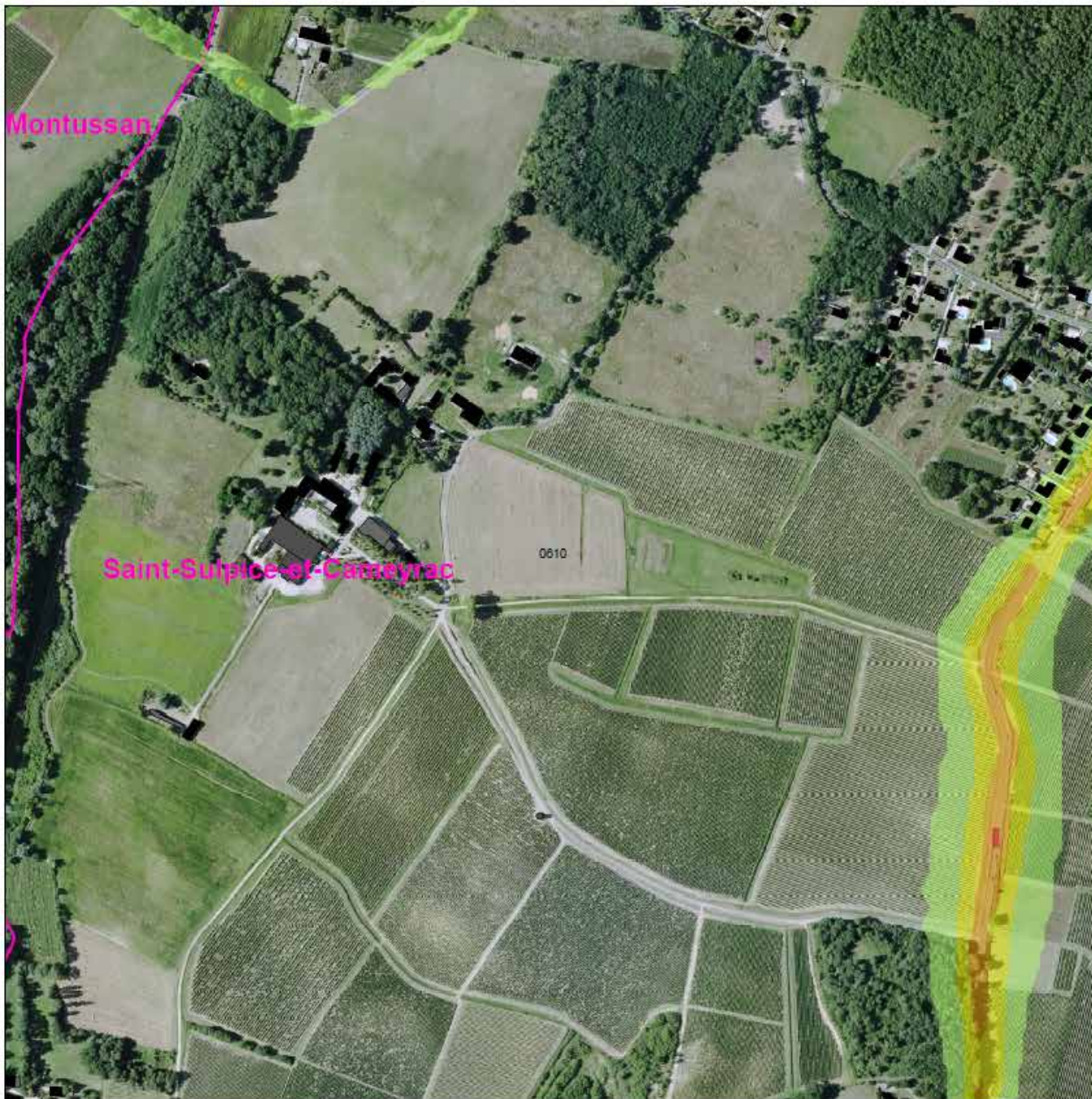
Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme. Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%, l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée.

Echelle: 1:5 000



Format d'origine : A3 - 42cm x 29.7 cm

Agglomération bordelaise 40 - Saint-Sulpice-et-Cameyrac - Montussan



Indicateur Ln

- de 50 à 55 dB(A) *calme*
- de 55 à 60 dB(A)
- de 60 à 65 dB(A) *bruyant*
- de 65 à 70 dB(A)
- de 70 à 75 dB(A) *très bruyant*
- sup. à 75 dB(A)

Bâtiments

- habitations potentielles
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A)
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A) et Ln > 62 dB(A)
- bâtiment d'enseignement
- bâtiment d'enseignement Lden > 68 dB(A)
- bâtiment de santé
- bâtiment de santé Lden > 68 dB(A)
- bâtiment agricole commercial ou industriel
- bâtiment remarquable

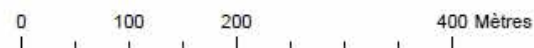
Description de la carte :

Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE. Elle représente les niveaux sonores issus exclusivement du trafic routier selon l'indicateur Ln.

Avertissements :

Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme. Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%, l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée.

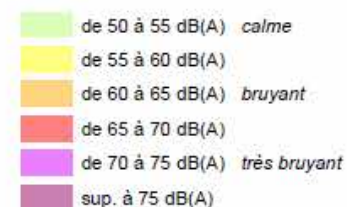
Echelle : 1:5 000



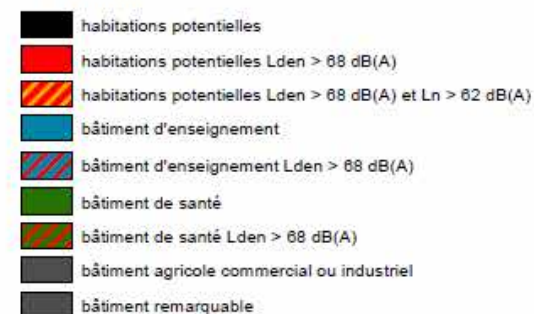
Format d'origine : A3 - 42cm x 29.7 cm



Indicateur Ln



Bâtiments



Description de la carte :

Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE. Elle représente les niveaux sonores issus exclusivement du trafic routier selon l'indicateur Ln.

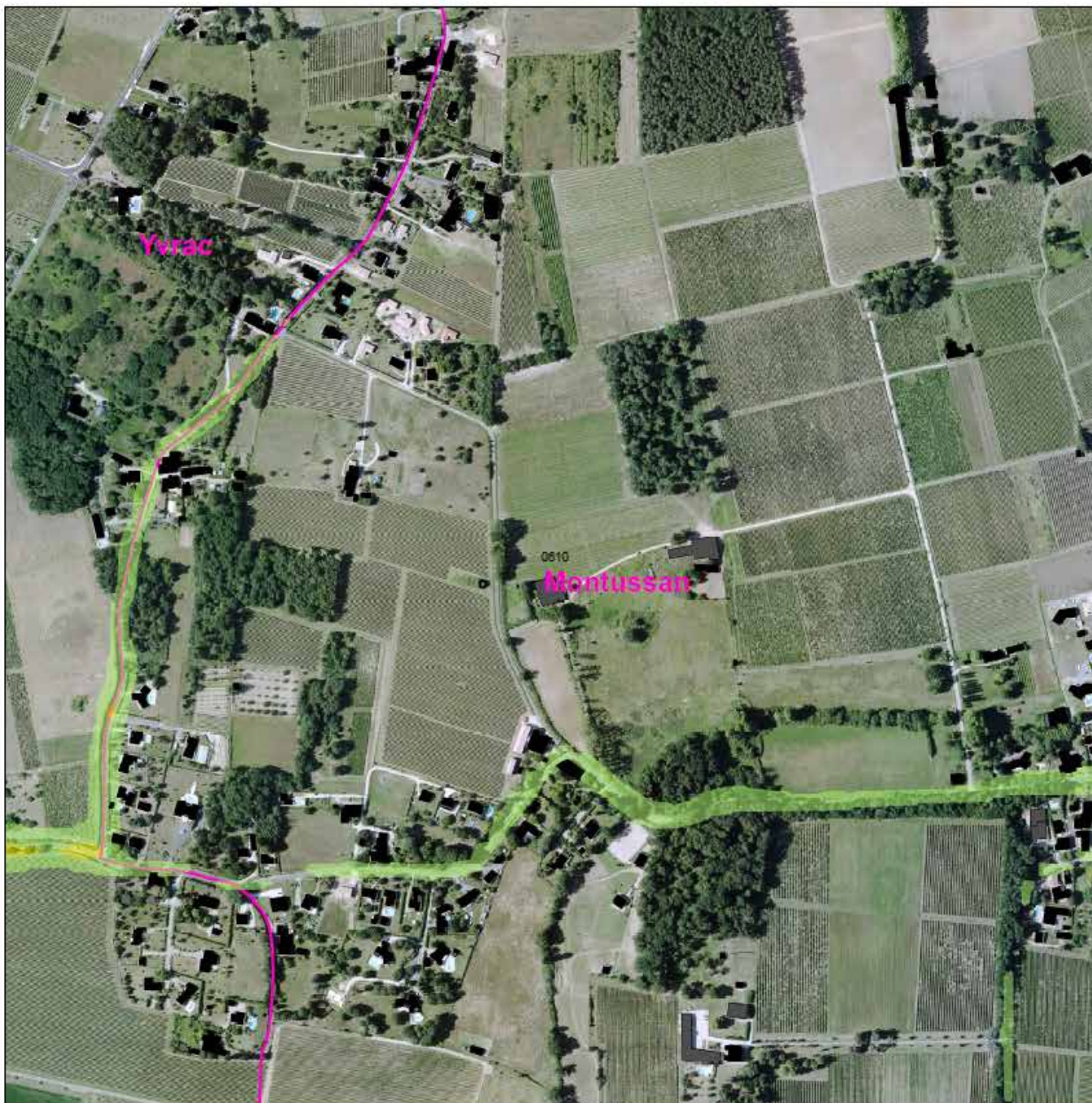
Avertissements :

Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme. Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%, l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée.

Echelle : 1:5 000



Format d'origine : A3 - 42cm x 29.7 cm





Indicateur Ln

- de 50 à 55 dB(A) *calme*
- de 55 à 60 dB(A)
- de 60 à 65 dB(A) *bruyant*
- de 65 à 70 dB(A)
- de 70 à 75 dB(A) *très bruyant*
- sup. à 75 dB(A)

Bâtiments

- habitations potentielles
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A)
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A) et Ln > 62 dB(A)
- bâtiment d'enseignement
- bâtiment d'enseignement Lden > 68 dB(A)
- bâtiment de santé
- bâtiment de santé Lden > 68 dB(A)
- bâtiment agricole commercial ou industriel
- bâtiment remarquable

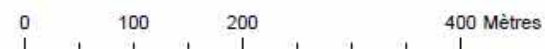
Description de la carte :

Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE. Elle représente les niveaux sonores issus exclusivement du trafic routier selon l'indicateur Ln.

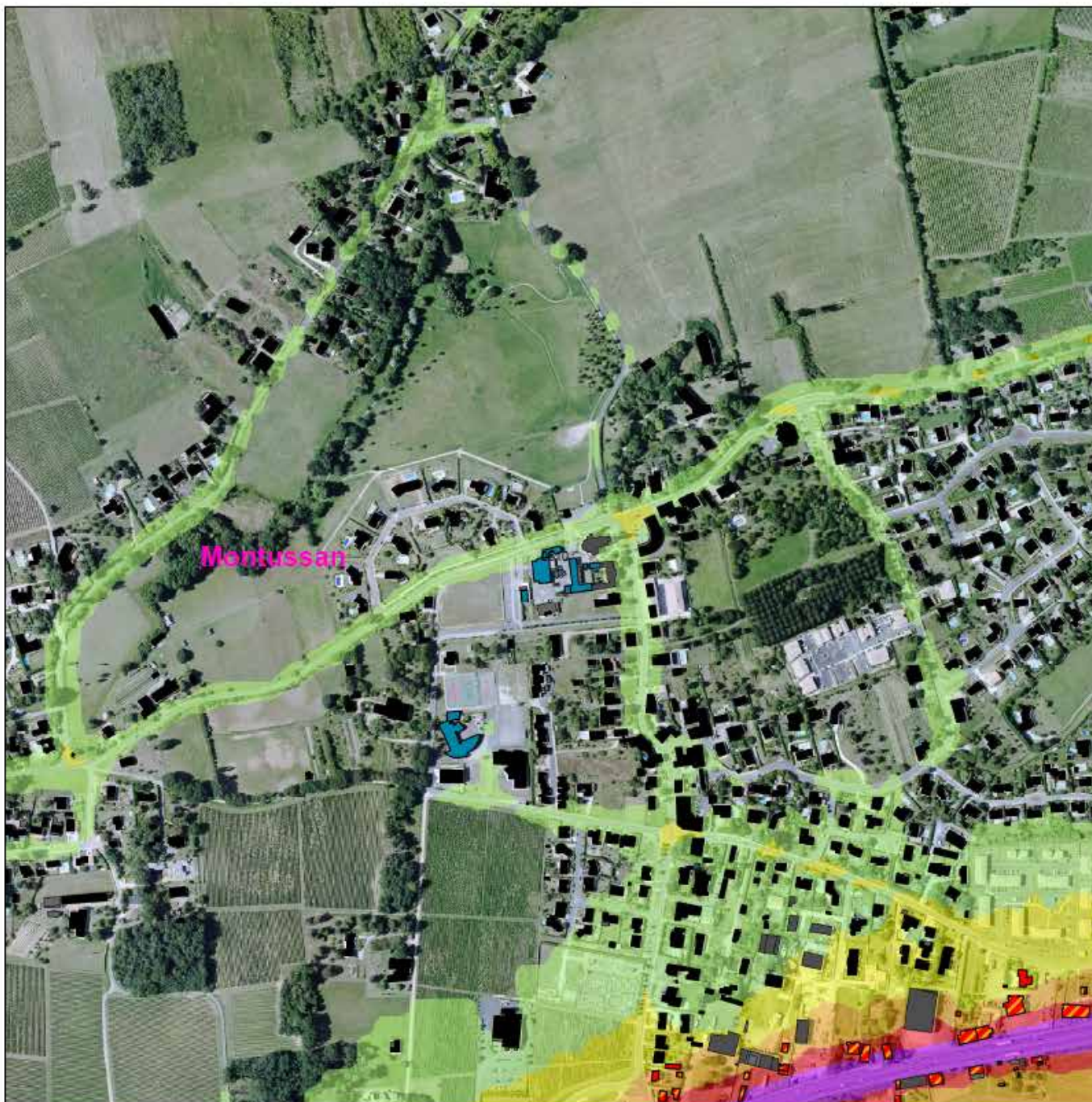
Avertissements :

Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme. Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%, l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée.

Echelle : 1:5 000

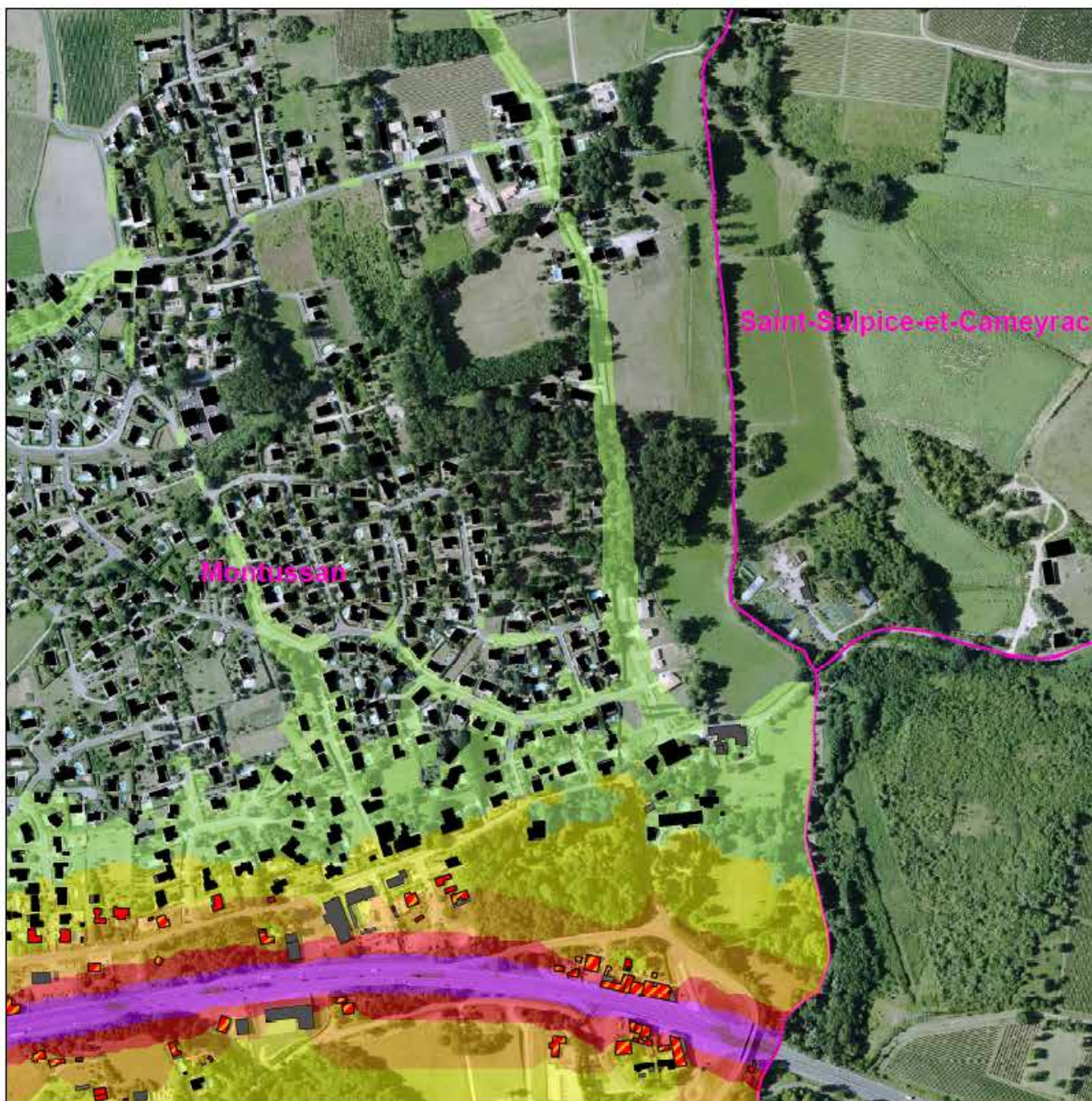


Format d'origine : A3 - 42cm x 29.7 cm



Agglomération bordelaise

49 - Saint-Sulpice-et-Cameyrac - Montussan



Indicateur Ln

- de 50 à 55 dB(A) *calme*
- de 55 à 60 dB(A)
- de 60 à 65 dB(A) *bruyant*
- de 65 à 70 dB(A)
- de 70 à 75 dB(A) *très bruyant*
- sup. à 75 dB(A)

Bâtiments

- habitations potentielles
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A)
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A) et Ln > 62 dB(A)
- bâtiment d'enseignement
- bâtiment d'enseignement Lden > 68 dB(A)
- bâtiment de santé
- bâtiment de santé Lden > 68 dB(A)
- bâtiment agricole commercial ou industriel
- bâtiment remarquable

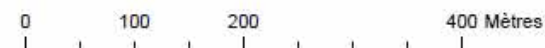
Description de la carte :

Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE. Elle représente les niveaux sonores issus exclusivement du trafic routier selon l'indicateur Ln.

Avertissements :

Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme. Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%, l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée.

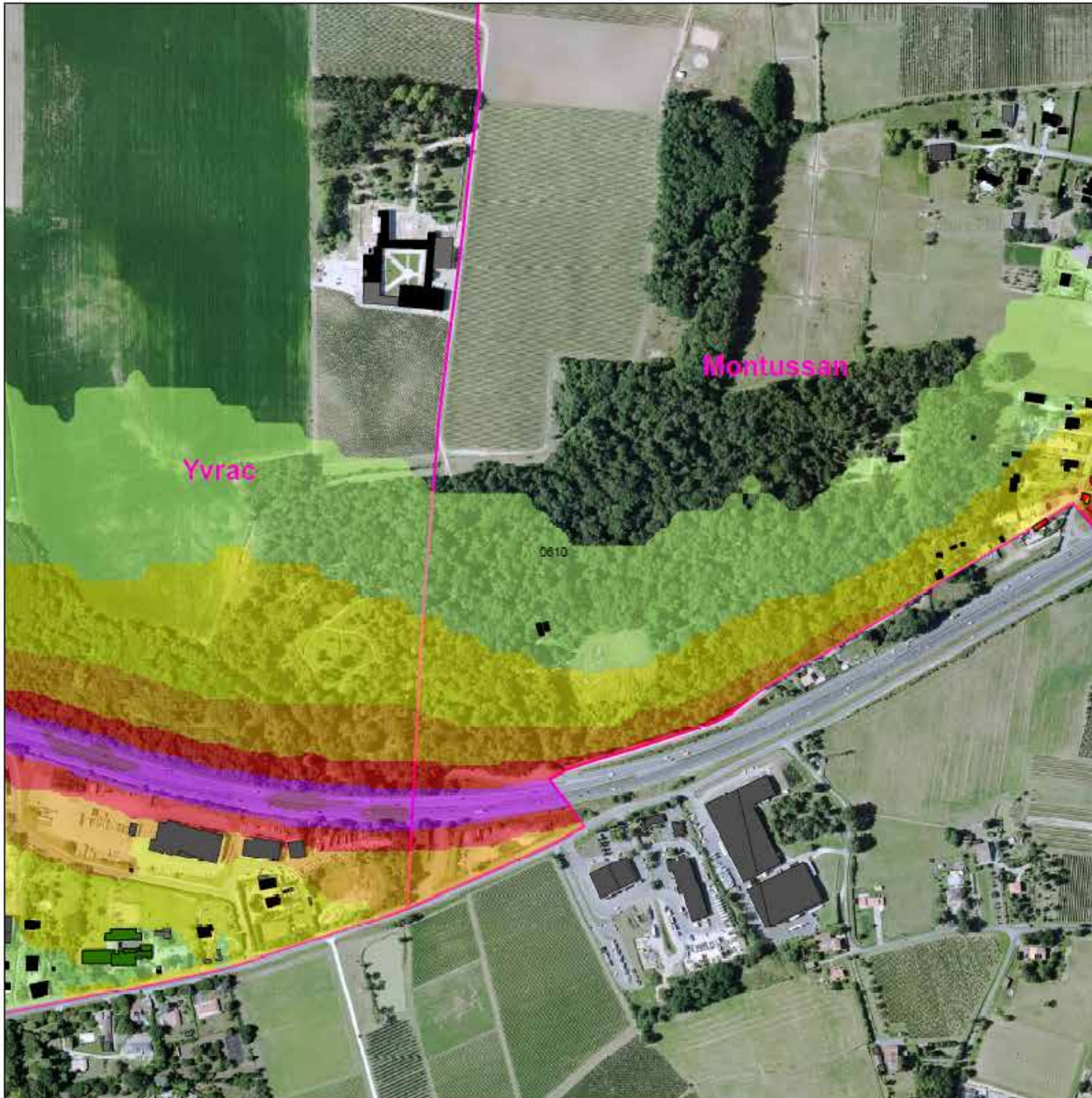
Echelle : 1:5 000



Format d'origine : A3 - 42cm x 29.7 cm

Agglomération bordelaise

56 - Montussan - Yvrac



Indicateur Ln

- de 50 à 55 dB(A) *calme*
- de 55 à 60 dB(A)
- de 60 à 65 dB(A) *bruyant*
- de 65 à 70 dB(A)
- de 70 à 75 dB(A) *très bruyant*
- sup. à 75 dB(A)

Bâtiments

- habitations potentielles
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A)
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A) et Ln > 62 dB(A)
- bâtiment d'enseignement
- bâtiment d'enseignement Lden > 68 dB(A)
- bâtiment de santé
- bâtiment de santé Lden > 68 dB(A)
- bâtiment agricole commercial ou industriel
- bâtiment remarquable

Description de la carte :

Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE. Elle représente les niveaux sonores issus exclusivement du trafic routier selon l'indicateur Ln.

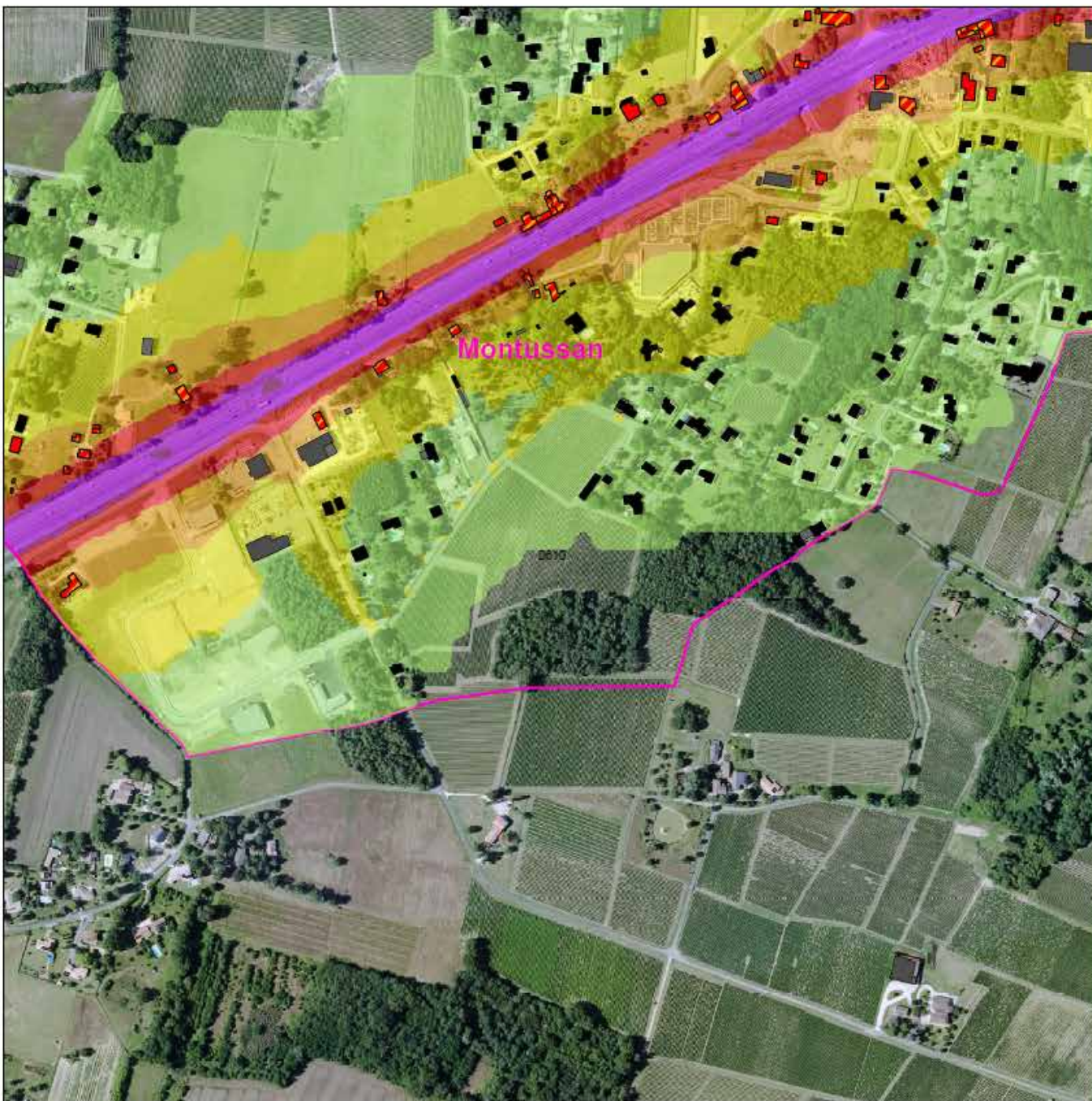
Avertissements :

Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme. Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%, l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée.

Echelle : 1:5 000



Format d'origine : A3 - 42cm x 29.7 cm



Indicateur Ln

- de 50 à 55 dB(A) *calme*
- de 55 à 60 dB(A)
- de 60 à 65 dB(A) *bruyant*
- de 65 à 70 dB(A)
- de 70 à 75 dB(A) *très bruyant*
- sup. à 75 dB(A)

Bâtiments

- habitations potentielles
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A)
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A) et Ln > 62 dB(A)
- bâtiment d'enseignement
- bâtiment d'enseignement Lden > 68 dB(A)
- bâtiment de santé
- bâtiment de santé Lden > 68 dB(A)
- bâtiment agricole commercial ou industriel
- bâtiment remarquable

Description de la carte :

Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE. Elle représente les niveaux sonores issus exclusivement du trafic routier selon l'indicateur Ln.

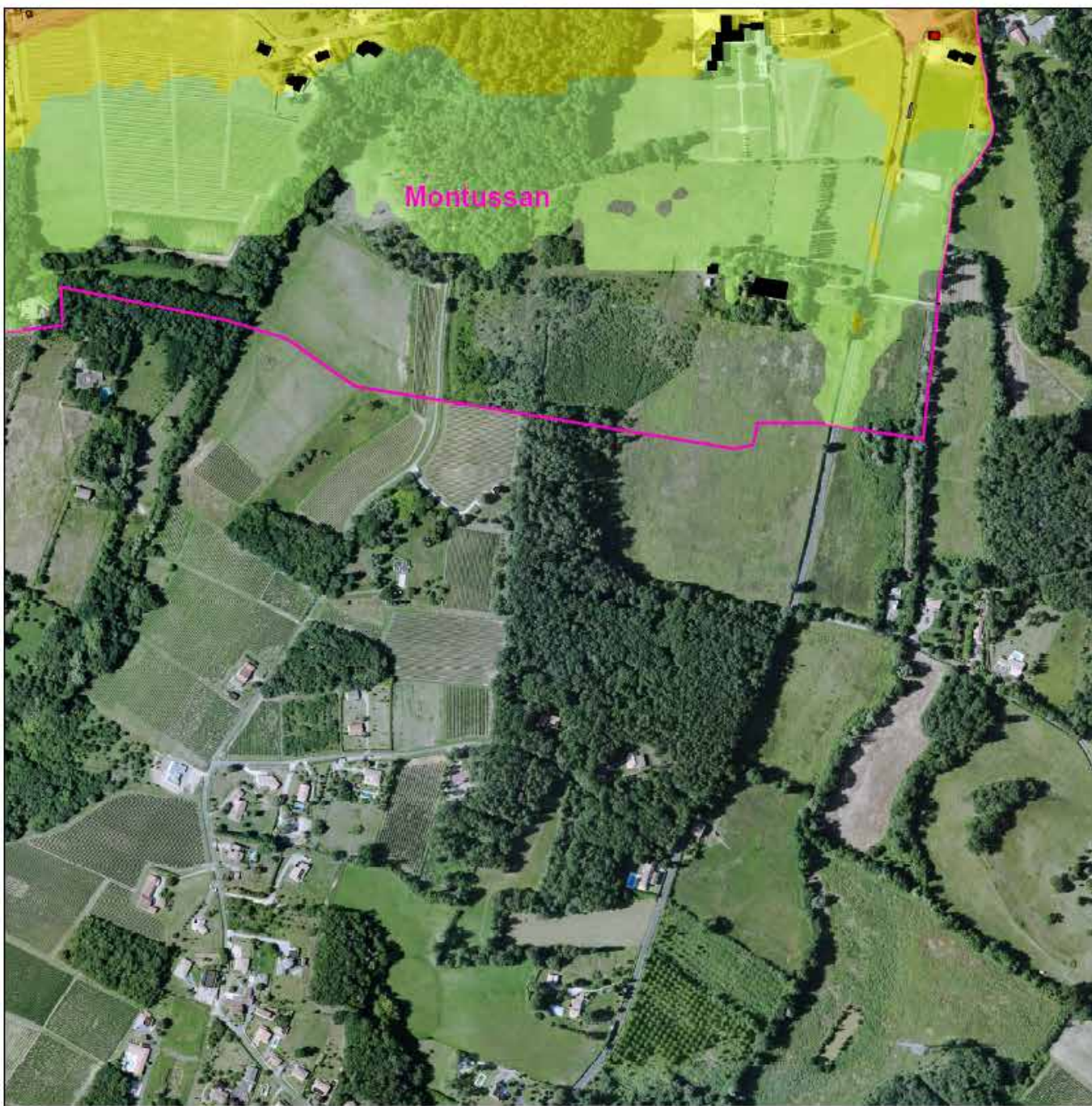
Avertissements :

Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme. Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%, l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée.

Echelle : 1:5 000



Format d'origine : A3 - 42cm x 29.7 cm



Indicateur Ln

- de 50 à 55 dB(A) *calme*
- de 55 à 60 dB(A)
- de 60 à 65 dB(A) *bruyant*
- de 65 à 70 dB(A)
- de 70 à 75 dB(A) *très bruyant*
- sup. à 75 dB(A)

Bâtiments

- habitations potentielles
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A)
- habitations potentielles Lden > 68 dB(A) et Ln > 62 dB(A)
- bâtiment d'enseignement
- bâtiment d'enseignement Lden > 68 dB(A)
- bâtiment de santé
- bâtiment de santé Lden > 68 dB(A)
- bâtiment agricole commercial ou industriel
- bâtiment remarquable

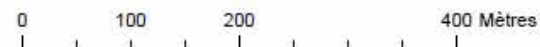
Description de la carte :

Cette carte a été établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE. Elle représente les niveaux sonores issus exclusivement du trafic routier selon l'indicateur Ln.

Avertissements :

Les cartes ne sont pas des documents juridiquement opposables. Elles n'entraînent aucune servitude d'urbanisme. Pour l'utilisation de la carte sous pdf, il est fortement déconseillé de zoomer au-delà de 100%, l'objectif des cartes étant de donner une évaluation globale de l'exposition au bruit, et non une représentation détaillée.

Echelle : 1:5 000



Format d'origine : A3 - 42cm x 29.7 cm